

INSCRIPTION SCOLAIRE

Année 2026 / 2027

➤ Enfant à inscrire

Nom : Prénom :

Date de naissance : Masculin Féminin

Pour les entrées en petite section, l'enfant a-t-il déjà fréquenté une structure d'accueil ou de garde collectif.ve ?

Oui Non Si oui, laquelle :

➤ Ecole de rattachement

Ecole de rattachement : (selon sectorisation)

Maternelle Elémentaire Classe :

Inscription sollicitée à compter :

De la prochaine rentrée scolaire septembre 2026 En cours d'année :

➤ Informations concernant la famille

	Représentant légal 1	Représentant légal 2
Nom et Prénom		
Adresse		
Code postal et ville		
Téléphone domicile		
Portable		
Courriel		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e)	<input type="checkbox"/> célibataire <input type="checkbox"/> marié(e) <input type="checkbox"/> pacsé(e) <input type="checkbox"/> vie maritale <input type="checkbox"/> veuf(ve) <input type="checkbox"/> divorcé(e) <input type="checkbox"/> séparé(e)
Si parents séparés	Résidence principale de l'enfant : <input type="checkbox"/> chez le parent 1 <input type="checkbox"/> chez le parent 2 <input type="checkbox"/> Résidence alternée (compléter le document « garde alternée » joint au dossier)	

Pour les futurs résidents, arrivée prévue à Treillières le

Adresse :

➤ Démarches et pièces à fournir

Selon son âge et votre domiciliation, votre enfant sera affecté soit :

- A l'école maternelle Pauline Kergomard
- A l'école élémentaire Alexandre Vincent
- A l'école primaire Joseph Fraud

Pièces à fournir :

- 1) Livret de famille complet
- 2) Un justificatif de domicile récent (parmi ceux acceptés ci-dessous) :
 - ✓ Taxe d'habitation en vigueur
 - ✓ Attestation d'assurance habitation
 - ✓ Quittance de loyer
 - ✓ Facture (électricité, gaz, eau) à l'adresse du domicile

Ne sont pas admises les factures de téléphones mobiles

Pour les familles hébergées chez une tierce personne, documents à joindre par l'hébergeant :

- ✓ Attestation d'hébergement sur l'honneur
- ✓ Justificatif de domicile de l'hébergeant
- ✓ Pièce d'identité de l'hébergeant

- 3) Dossier famille et fiche sanitaire (obligatoire pour l'accès à la restauration, le périscolaire et l'accueil de loisirs)
- 4) Si l'enfant était déjà scolarisé, joindre le certificat de radiation ou certificat de scolarité (délivré par l'école actuelle).

Merci de retourner ce dossier complété avec toutes les pièces demandées à pole-famille@treillieres.fr

Après validation de l'inscription scolaire par la commune, vous pourrez prendre rendez-vous auprès de la direction de l'école d'affectation pour finaliser l'inscription.

➤ Signatures

Nous soussignés représentants légaux de l'enfant **certifions sur l'honneur que les renseignements fournis sur cette fiche sont exacts et nous engageons à signaler tout changement.**

A Treillières, le

Signatures :